



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

relations avec le Parlement : missions

Question écrite n° 292

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur ses attributions précises.

Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement fait connaître à l'honorable parlementaire que, par décret n° 2012-791 du 6 juin 2012, le Président de la République l'a chargé par délégation du Premier ministre, de suivre les rapports entre le Gouvernement et le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 292

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4271

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5769